



La Lettre d'Information

Juin 2025

« Les années se suivent et se ressemblent » dit-on. C'est vrai pour cette lettre d'information qui va vous parvenir après le « Dossier Concours » que **Christian Delfosse** vous a déjà envoyé et que l'on peut retrouver sur notre site :

<https://www.estrildides.com/concours/les-herbiers-2025.html>

Mais il reste quand même un certain nombre de changements ou de rappels qu'il est nécessaire de transmettre à tous, nouveaux ou plus anciens. Comme à l'accoutumée, l'essentiel de l'organisation a été discuté par le bureau le mercredi 4 juin dernier chez **Claude Crétual**. Néanmoins, il nous reste encore quelques informations supplémentaires à vous communiquer à propos de notre Festival Estrildidés 2025.



Cette année, nous disposerons encore (uniquement) du grand hall (3227 m2) que nous partagerons à moitiés égales avec nos collègues du club des Herbiers. Nous aurons ainsi la même superficie pour le concours, la bourse, les réunions techniques et les repas. Nous espérons pouvoir

installer davantage de volières d'encagement pour l'arrivée des oiseaux le jeudi.

Comme l'an dernier, nous retournons dans les gîtes de La Frapperie à Beaurepaire : **Alain Petitpoisson** et **Alain Lahut** continueront de s'occuper de leur gestion. Deux bungalows ont été également réservés au camping « Cœur de Vendée » (à La Boissière de Montaigu 85600). Pour la soirée traditionnelle du samedi soir qui aura lieu dans la salle d'expo, **Renée Catalano** nous réserve la surprise d'une de ses spécialités.

Il y a quelques changements chez les convoyeurs (consultez donc la liste jointe au « Dossier concours ») ; les droits d'inscription sont les mêmes. Duos ou couples ont le même tarif que 2 individuels.

Le demi-tarif pour les « primo-exposants » est maintenu.

Mais le bureau a décidé de remercier ceux de 2024 qui ont rejoint l'an dernier la grande famille des Estrildidés en leur octroyant **pour 2025**, la gratuité pour 2 de leurs oiseaux. Cela figurera dans leur page d'inscription récapitulative. Il va sans dire que cette disposition est appelée à être reconduite par la suite.

Il est important que chacun respecte de façon scrupuleuse les dates exigées : cette année, ce sera le **1^{er} septembre**, à la fois pour la « Déclaration d'intention » des bénévoles pris en charge par l'organisation et pour les inscriptions (concours + bourse). Passé cette dernière date, plus aucune inscription ne sera effectuée. La répartition des oiseaux entre les juges doit être faite bien avant l'arrivée des oiseaux le jeudi ; on ne peut donc pas tout modifier au dernier moment !

Pour éviter toute déconvenue, vous pouvez vous assurer près de **Christian Delfosse** que vos inscriptions lui sont bien parvenues.



La Lettre d'Information

Juin 2025

Concernant la bourse, il est réglementairement impératif (contrôle du vétérinaire) d'inscrire vos oiseaux de la même manière que ceux du concours (dénomination, section, classe, bague, année, + prix).

Les « tâches » des bénévoles sont toujours les mêmes : passage des cages du vendredi, nourriture, eau, balayage de la salle pour les autres jours. Pour coller les étiquettes de résultats sur les cages, chacun sera sollicité. La plupart d'entre eux sont déjà des habitués : à eux de mettre au courant les nouveaux.

Pour que tout se passe au mieux, nous vous avons préparé une « Notice de l'exposant » (voir en Annexe). Elle doit aider chacun, en particulier les nouveaux, à comprendre le bon fonctionnement de notre festival.

Concernant les jugements, notre position n'a pas changé : les juges doivent pouvoir se concentrer sur les oiseaux à juger, sans avoir plusieurs éleveurs derrière leur dos. Au CGTE, et bien avant, si les juges restent disponibles le soir des jugements et les jours qui les suivent, c'est justement pour pouvoir répondre aux éleveurs qui souhaitent leur poser des questions sur le jugement de leurs oiseaux ou sur tout autre sujet.

La plupart des juges français de la section devraient être encore au rendez-vous et seront cette année rejoint par un juge portugais **Ricardo Sutil**.

La réunion technique du samedi 13 (dont l'organisation incombe à la section « Estrildidés et autres exotiques à bec droit ») sera consacrée à 2 thèmes :

- Le moineau du Japon Perlé : présentation générale par Yannick Durançeau
- Le mandarin « Masqué gris » par le Club Technique du Mandarin (Mrs Bugarel et Van den Biesen). Ce programme peut être modifié en cas d'indisponibilité des intervenants prévus.

La classification CNJF-UOF 2025-2026 (et donc d'OrnithoNet) que nous adoptons pour notre concours, vous parviendra en même temps que la

présente lettre. Les modifications que nous y avons apportées doivent respecter un principe : toute nouvelle classe ouverte par la COM-OMJ doit l'être aussi dans les classes nationales.

En conséquence, chez les Estrildidés, les changements importants concernent :

- * les **Capucins** (où l'ordre des classes a été modifié et donc la numérotation à partir de F3 075-076)
- * les **Goulds** (où ont été ouvertes les classes « Bleu Poitrine lilas » (entraînant un décalage de toutes celles qui suivent) et des classes « Cinnamon lutino (Satiné) » et « Croupion clair »).

Soyez vigilants dans vos inscriptions !

Le fascicule « photos » du festival 2024 sera le 8^{ème} d'une série initiée par le CGTE : « Parfois copié, jamais égalé » pourrait-on en dire en toute modestie : c'est beaucoup de travail que de trier toutes les photos que nous a prises notre fidèle **Sylvain Chartier** et de les recadrer et de les faire imprimer. Nous nous efforçons d'y inclure des oiseaux qui n'ont jamais encore figurés dans les 7 précédents. La collection complète constitue un excellent outil pédagogique et donc s'il vous en manque, certains sont encore disponibles.

21^{ème} National des Estrildidés



Comme en conclusion, je ne peux me répéter tous les ans, je me contenterai de vous convier à la **fête** dont la plupart d'entre vous connaissent les ingrédients : « amitié, partage et bonne humeur », le tout sans modération !

Amicalement,
le secrétaire, **René Druais**.



NOTICE DE L'EXPOSANT

- A votre arrivée, venir au secrétariat régler vos engagements (si ce n'est pas encore fait) et retirer votre enveloppe dans laquelle se trouve : votre feuille d'engagement et vos étiquettes à coller, en bas à gauche de la cage. L'abreuvoir est placé à droite. Une fois vos cages posées à leur emplacement numéroté, cette feuille d'engagement est à ramener dans l'enveloppe, puisqu'elle vous servira pour le décagement. Si vous avez effectué des changements de numéros de bague, les indiquer **lisiblement** sur cette feuille et les signaler au responsable « ordinateur ».
- Concernant les jugements, les passeurs de cages (2 par juge) seront répartis selon les besoins et le nombre de juges. Avec l'expérience des bénévoles, un planning n'est pas nécessaire. A eux d'organiser leur travail (chariot) et d'éviter que les oiseaux en attente de jugement, ne soient posés au sol. Tout au long du jugement, ils se tiendront devant la table de jugement. Personne ne sera autorisé à rester derrière le juge.
- Les équipes de bénévoles chargées de l'eau, des graines et du balayage doivent se relayer de manière à satisfaire les besoins vitaux des oiseaux. En principe, ils s'organisent entre eux, mettant au courant les nouveaux. Un responsable sera désigné pour toute la durée du concours, si nécessaire.
- Le décagement sera effectué comme suit : un quart d'heure avant l'heure, les abreuvoirs seront enlevés. Auparavant, rien n'empêche les éleveurs d'apposer sur leurs cages un repère (gommette, initiales ou autres) mais **impérativement sur l'étiquette**.
- A l'heure fixée (personne ne peut décager avant), votre enveloppe vous sera restituée : avec votre feuille de décagement, vous pourrez alors rassembler vos cages dans un endroit de la salle mais accompagné d'un « commissaire » qui signera en même temps que vous, cette feuille (qu'il faudra nous ramener) pour signifier que vous avez bien récupéré tous vos oiseaux. Le commissaire peut être un autre éleveur à qui vous pourrez rendre la pareille.
- **Ce n'est que lorsque nous aurons récupéré toutes les feuilles et qu'aucun oiseau n'aura été signalé absent, que chacun sera invité à mettre ses oiseaux en cageots.**
- Autre recommandation : une fois vos cages vides, enlever les 2 barreaux et la mangeoire et les mettre dans les récipients prévus à cet effet. Ramener les cages au centre du hall du concours.
- Plus il y aura de bonnes volontés pour démonter les présentoirs et aider à ranger les cages dans un fourgon, plus vite la salle sera vidée et chacun pourra rentrer chez lui.
Merci d'avance !